UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 23 janvier 1970

Sont présents: Me Adélard Savoie

M. Victor Ross

Père Maurice Chamard
Père Léopold Lanteigne
M. Léonard Leblanc
M. Jean Colette
Père Roland-F Soucie
Soeur Jacqueline Bouchard
M. Aurèle Young
Soeur Ghislaine Cormier
M. Rhéal Bérubé

M. Agnez Hall M. Jean Dumas M. Robert Léger

Père Jean-Guy Lachance
M. Fernand. Girouard
M. Georges Citarella
M. Léandre Bourque
Soeur Huberte Richard
M. Eugène Richard
M. Yvan Albert
M. Pierre Dion
Soeur Auréa Cormier
M. Brian-T. Newbold
M. Paul Landry
M. Jean-François Cyr
M. Pierre Ménard

M. Hector Frenette

Après avoir constaté la régularité de la convocation, le Président de l'assemblée invite les étudiants-observateurs nouveaux à se présenter.

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE LE 22 OCTOBRE 1969:

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Jean Colette que le procès-verbal de la réunion tenue le 22 octobre, 1969, soit accepté tel que présenté. Adopté.

2 - CAS CHRISTIANE DUCLOS:

Les membres de l'assemblée sont informés que le dossier Christiane Duclos est fermé.

3 - COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE

Le Président mentionne qu'après consultation avec le Conseil Académique et le Comité Exécutif, le docteur Francis Girman Stanley, de l'Université Mount Allison, a été nommé membre de la Commission de Planification Académique en remplacement du docteur John Robins.

Il est proposé par Père Roland-F. Soucie et appuyé par Soeur Jacqueline Bouchard que la nomination du docteur Stanley comme membre de la Commission de Planification Académique soit ratifiée par le Sénat Académique. Adopté.

4 - DIRECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES:

Le Président mentionne que le Directeur des Relations Extérieures aurait avantage à siéger sur les différents comités afin d'être en mesure de transmettre les informations appropriées à l'extérieur.

Il est proposé par M. Pierre Dion et appuyé par le Père Maurice Chamard que le Directeur des Relations Extérieures soit invité à siéger à titre d'observateur aux réunions du Sénat Académique. Adopté.

5 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES:

a) Extension de l'Enseignement: (Document 7h)

Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par M. Jean Colette que le rapport soumis par le département de l'Extension soit approuvé à l'exception des recommandations faites aux pages 4 et 5, lesquelles devront être référées au Comité des cours. Adopté. 3 abstentions.

- b) Faculté dés Arts : (Document 7a)
 - Cours de biochimie:

Père Léopold Lanteigne propose que le doyen de la faculté des arts contacte le doyen de la faculté des sciences et les départements de chimie et de biologie afin de savoir si le cours offert par ces départements est suffisant pour les étudiants se dirigeant en médecine, art dentaire et pharmacie, ou s'il serait préférable d'accepter les cours BI-4501 et BI-4502 proposés par le Conseil de la faculté des arts. Proposition appuyée par Père Poland-F. Soucie. Adopté. Oui 16 - Abstentions 6.

- Calendrier académique:

Il est proposé par M. Pierre Dion et appuyé par Père Maurice Chamard qu'à la faculté des arts la scolarité soit fixée à cent cinquante (150) jours, et que le programme de l'année scolaire soit laissé temporairement à la direction des collèges concernés. Adopté. Abstentions 4.

- Littérature comparée:

Père Maurice Chamard propose que le cours de littérature comparée, canadienne française et canadienne anglaise, se donne au département d'anglais l'année prochaine. Proposition appuyée par Père Roland-F. Soucie. Adopté. Oui 9 - non 2 - abstentions 11.

- Baccalauréat avec spécialisation:

Il est proposa par M. Fernand Girouard et appuyé par Père Maurice Chamard que soit institué à l'Université de Moncton un programme de baccalauréat avec spécialisation. Adopté. Oui 16 - non 6.

- Baccalauréat avec spécialisation en français:

Il est proposé par Père Maurice Chamard et appuye par M. Pierre Dion que dès septembre 1970 le département de français de l'Université de Moncton offre un baccalauréat avec spécialisation en français, et que l'administration fournisse les moyens financiers pour soutenir les exigences de ce programme. Adopté. Oui 15 - non 2 - abstentions 5.

- Baccalauréat avec spécialisation en histoire et en philosophie:

Père Roland-F. Soucie propose que les recommandations faites par les départements d'histoire et de philosophie concernant un baccalauréat spécialisé dans ces disciplines(voir annexe articles 4 et 5) soient soumises à la Commission de Planification Académique avec textes à l'appui, et que celle-ci voit à l'organisation possible de ces baccalauréats avec spécialisation dans un avenir jugé raisonnable. Proposition appuyée par M. Léonard Leblanc. Adopté.

- Baccalauréat en arts visuels:

Le doyen de la faculté des arts demande l'autorisation d'exécuter le programme d'un baccalauréat en arts visuels, déjà approuvé par le Sénat Académique le 26 janvier 1968.

Cette demande devra être adressée au Conseil des Gouverneurs.

-Département des sciences religieuses :

Le département des sciences religieuses demande A l'Université de faire reconnaître des cours de sciences religieuses par le ministère de l'éducation, dans le plus bref délai possible.

- Baccalauréat en musique:

Il est proposé par Père Maurice Chamard et appuyé par M. Rhéal Bérubé que les modifications apportées au programme du baccalauréat en musique soient acceptées telles que présentées au Sénat Académique, afin de rencontrer les exigences du ministère pour les enseignants du Nouveau Brunswick. Adopté. Oui 7 - non 2 - abstentions 13.

c) Faculté des sciences: (Document 7b)

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Fernand Girouard que les laboratoires soient d'une durée de trois (3) heures à l'exception de BI-1100. Adopté.

Monsieur Victor Ross propose que le département de chimie ajoute un (1) demi-cours de biochimie au programme du baccalauréat ès-sciences, mention biochimie, en supplément de un (1) demi-cours de biochimie demandé dans le programme pré-médical. Proposition appuyée par M. Georges Citarella. Rejeté. Oui 2 - non 5 - abstentions 10.

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Léonard Leblanc que le Sénat Académique autorise l'addition de un (1) cours de biologie au baccalauréat ès-sciences. Adopté.

d) Ecole des Sciences Sociales: (Document 7d)

Il est proposa par M. Aurèle Young et appuyé par M. Eugène Richard que le Sénat Académique autorise la formation d'un département de service social A l'intérieur de l'Ecole des sciences sociales. Adopté. Oui 6 - non 3 - abstentions 10.

Cette proposition devra être ratifiée par le Conseil des Gouverneurs.

SENAT ACADEMIQUE

Ajournement - 24 janvier 1970

e) Ecole de Commerce: (Document 7c)

Il est proposé par M. Jean Colette et appuyé par M. Eugène Richard que le programme académique de l'Ecole de Commerce soit accepté avec les modifications suivantes:

- 1) les troisième et quatrième années conservent le programme actuel;
- 2) dans le programme des première et deuxième années, le cours G0-1100 sera remplacé par une option en géographie. Le cours M0-1000 redeviendra FI-2400 et des études seront entreprises avec le département des mathématiques concernant des cours de mathématiques orientés vers le commerce.

Proposition adoptée. Oui 13, non 1, abstentions 4.

f) Ecole de Psychologie-Education:

Psychologie: - Admission A la maîtrise - (Document 7e)

Il est proposé par le Père Roland-F. Soucie et appuyé par M. Jean Dumas qu'à partir de septembre 1971 l'étudiant devra posséder 66 crédits académiques pour des cours en psychologie au niveau sousgradué, avec une moyenne de 65% tout en conservant 60% sur chacun d'eux. Adopté. Oui 9 - non 2 - abstentions 7.

Education: (Document 7e)

Il est proposé par le Père Roland-F. Soucie et appuyé par M. Eugène Richard que le programme "maîtrise en éducation" et celui décrit aux pa**ges** 4 et 5 du document présenté par la l'École de Psychologie-Education . Adopté. Oui 14 - non 1 - abstentions 3.

Education Physique: (Document 7e)

Il est proposé par le Père Roland-F. Soucie et appuyé par Soeur Ghislaine Cormier que le programme d'éducation physique soit approuvé tel que décrit dans le document fourni à cet effet, à l'exception des conditions d'admission. Adopté. Oui 13, non 0 - abstentions 5.

g) Ecole des Sciences domestiques: (Document 7f)

Les membres acceptent à l'unanimité le rapport de l'Ecole des Sciences domestiques, lequel ne prévoit aucun changement majeur.

- h) Ecole des Sciences infirmières: (Document 7g)

 Il est proposé par Soeur Huberte Richard et appuyé par le Père Maurice Chamard que le Sénat accepte le rapport de l'Ecole des Sciences infirmières, à l'exception du programme des cliniques présentement à l'étude. Adopté. Oui 15 non 0 abstentions 3.
- i) Conseil de la Recherche: (Document 71)

Il est proposé par M. Léonard Leblanc et appuyé par M. Jean Dumas que le document présenté par le Conseil de la Recherche soit approuvé moyennant quelques corrections mineures. (voir annexe) Adopté. Oui 17 - non 0 - abstention 1.

6 - PRESENTATION DES RAPPORTS: UNIFORMISATION:

- Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par le Père Léopold Lanteigne qu'à l'avenir les rapports des facultés soient présentés d'une façon plus uniforme, incluant les items suivants:
- a) programmes en vigueur;
- b) nouveaux programmes;
- c) cours ajoutés;
- d) cours supprimés;
- e) implications sur le personnel, etc.

Proposition adoptée.

De plus, les membres du Sénat recommandent que le comité permanent des programmes soit mis sur pied le plus tôt possible. L'administration académique de l'Université se chargera de préparer la composition et le mandat de ce dit comité et présentera un rapport au prochain Sénat.

7 - RAPPORT "WRIGHT-NORMANDIN" SUR LE GENIE:

Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par M. Eugène Richard que les membres du Sénat Académique reçoivent le rapport "Wright-Normandin" sur l'étude concernant le département de génie à l'Université de Moncton. Adopté.

Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par M. Jean Dumas que le Sénat demande au Doyen de la Faculté des Sciences d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'Association des Ingénieurs pour faire approuver le nouveau programme de génie tel que décrit dans le rapport "Wright-Normandin", et que des études socio-économiques concernant ce dit programme soient entreprises immédiatement afin d'en soumettre les résultats au prochain Sénat. Adopté.

Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par. le Père Roland-F. Soucie que l'administration de l'Université voit à la mise sur pied du comité qui effectuera une étude socio-économique concernant le nouveau programme de génie. Adopté.

8 - DEGRES HONORIEIQUES:

Monsieur le Recteur informe les membres du Sénat qu'une réponse affirmative a été reçue de la part des récipiendaires d'un degré honorifique. Il s'agit des personnes suivantes:

Monseigneur Edgar Godin, Evêque de Bathurst M. Hower, président de la Compagnie Fraser Mademoiselle Cécile Rouleau, Secrétaire Générale de l'ACELF Monsieur Gérard Pelletier, Secrétaire d'État.

9 - CALENDRIER ACADEMIOUE 1970-71: (Voir annexe A)

Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par M. Eugène Richard que le calendrier académique 1970-71 soit approuvé, moyennant les modifications décrites dans l'annexe ci-jointe. Adopté.

Les membres du Sénat recevront un rapport du Préposé aux examens et procéderont A l'étude du système actuel d'examens à l'Université. Plusieurs constatent multiples carences dans ce domaine et suggèrent de remplacer le système d'examens actuel par une évaluation continue du rendement de l'étudiant.

10 - REGLEMENTS ACADEMIOUES: (Voir annexe B)

Il est proposé par M. Hector Frenette et appuyé par M. Léandre Bourque que les règlements académiques présentés par le Conseil Académique soient acceptés moyennant les modifications décrites dans l'annexe ci-jointe. Adopté.

11 - CONDITIONS D'ADMISSION: (Voir annexe B)

Il est proposé par M. Hector Frenette et appuyé par le Père Roland-F. Soucie que les conditions d'admission 1970-71 soient approuvées telles que présentées moyennant les corrections incluses. (voir annexe jointe) Adopté.

12 - COMITE CENTRAL AUDIO-VISUEL:

Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par M. Hector Frenette que la composition et le mandat du Comité Central Audio visuel soient acceptes par le Sénat Académique. Le Président et le Secrétaire seront choisis par les membres. Adopté.

13 - PROMOTION PAR MATIERE A LA FACULTE DES ARTS: (Document 8)

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Robert Léger que le Sénat approuve les règlements temporaires de promotion par matière à la Faculté des Arts. Adopté.

14 - PROCEDURES D'APPROBATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES GRADUEES : (Document 10)

Les membres du Sénat reçoivent un rapport à cet effet du Vice-Recteur académique. On recommande des études plus approfondies dans ce domaine avant d'accepter ces nouvelles procédures d'approbation des programmes d'études graduées.

L'assemblée est ajournée à l'unanimité.

(Signé)

Me Adélard Savoie, Président

(Signé) Hector Frenette, Secrétaire